

# RÔLE D'EL HADJ ABDOULAYE DIENG, GUIDE RELIGIEUX SENEGALAIS DANS L'ISLAMISATION DE GRAND BASSAM ET DE LOCALITES DU SUD FORESTIER DE LA CÔTE D'IVOIRE (1894-1929)

## ROLE OF EL HADJ ABDOULAYE DIENG, A SENEGALESE RELIGIOUS GUIDE IN THE ISLAMIZATION OF GRAND BASSAM AND LOCALITIES IN THE SOUTHERN FOREST OF THE IVORY COAST (1894-1929)

**OUATTARA Diakaridja\***

*UFR: Sciences de l'Homme et de la Société / Institut d'Histoire, d'Arts  
et d'Archéologie Africains (IHAAA) Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)*

\*Corresponding Author: -

E-mail: - ouattdiakaridja@gmail.com

---

### Résumé

Erigée en capitale administrative de la colonie de la Côte d'Ivoire en 1893, Grand Bassam accueille de nombreux Sénégalais dont des guides religieux musulmans. El Hadj Abdoulaye Dieng est l'un des acteurs de l'islamisation de cette localité et d'autres du sud forestier de la Côte d'Ivoire entre 1894 et 1929. Quel fut son rôle dans la diffusion de l'islam à Grand Bassam et dans d'autres localités de la Basse côte? Cette étude porte sur ses actions en faveur de l'introduction de l'islam dans des localités de la Côte d'Ivoire méridionale. Les sources écrites et les sources orales ont fourni une masse importante d'informations entre autres, la position stratégique de la localité de Grand Bassam dans le commerce colonial de l'hinterland, l'installation d'El Hadj Abdoulaye Dieng à Grand Bassam et la diffusion de l'islam dans des localités du sud forestier de la Côte d'Ivoire. El Hadj Abdoulaye Dieng a donc été l'un des artisans de l'islamisation de localités du sud de la Côte d'Ivoire.

**Mots clés :** *El Hadj Abdoulaye Dieng, Grand Bassam, islamisation, Sud forestier, Tijaniyya.*

### Abstract

Established as the administrative capital of the colony of Côte d'Ivoire in 1893, Grand Bassam welcomed many Senegalese, including Muslim religious leaders. El Hadj Abdoulaye Dieng was one of the actors in the Islamization of this locality and others in the southern forest of Côte d'Ivoire between 1894 and 1929. What was his role in the spread of Islam in Grand Bassam and in other localities of the Basse côte? This study focuses on his actions in favor of the introduction of Islam in localities of the southern Ivory Coast. Written and oral sources have provided a large amount of information, including the strategic position of Grand Bassam in the colonial trade of the hinterland, the installation of El Hadj Abdoulaye Dieng in Grand Bassam, and the spread of Islam in localities in the southern forest of Côte d'Ivoire. El Hadj Abdoulaye Dieng was thus one of the artisans of the Islamization of localities in the south of Côte d'Ivoire.

**Key words:** *El Hadj Abdoulaye Dieng, Grand Bassam, Islamization, South forest, Tijaniyya.*

## INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire devint colonie française le 10 mars 1893 et Grand Bassam, sa capitale administrative entre 1893 et 1920. Le colonisateur français y encouragea l'installation de populations d'origines diverses pour la mise en valeur de la nouvelle colonie. Considérés comme des « îlots de civilisation plus avancés » (Marty, 1922, p.29), les Sénégalais bénéficiaient d'un statut particulier<sup>1</sup> qui leur permit d'être les premiers agents à s'y installer. Sans leur aide, « (...) la poignée de Français qui entreprend la conquête de la Côte d'Ivoire à la fin du XIXe siècle, n'aurait guère pu mener ses projets à bien. C'est parmi eux que la France puise ses premiers ouvriers spécialisés, ses tirailleurs, miliciens et gardes-cercles, ses employés d'administration » (Triaud, 1974, p.548). Ils comprenaient également des personnalités religieuses musulmanes de renom comme El Hadj Abdoulaye Dieng, un « Toucouleur, né vers 1850 à Diaba (Diorbivol), Almamy de la mosquée de Grand Bassam »

(Marty, 1922, p.28). Il dès l'âge de 7 ans au Sénégal, une éducation islamique et devint un érudit en sciences coraniques. Il créa des écoles coraniques dans sa région où il enseignait les sciences coraniques à de nombreux disciples<sup>2</sup>. Émerveillé par son esprit de piété, Mohammed Al-Arabi, le cheikh de la *zawiyya*<sup>3</sup>-mère de Fez, lui conféra le *wird*<sup>4</sup> *tijan*<sup>5</sup> en 1894 à son retour de la Mecque et fit de lui son disciple dans la *zawiyya* local de Diourbel. La même année, il s'installa à Grand Bassam en Côte d'Ivoire. El Hadj Malick Sy lui transmit également un autre *wird tijan* et fit de lui son *moqqadem*<sup>6</sup>. Il pratiqua librement sa foi car l'administration coloniale, le trouvait un « (...) cheick tidjani sympathique » (Marty, 1922, p. 28). Il put ainsi œuvrer à la propagation de l'islam à Grand Bassam et dans des localités du sud forestier de la Côte d'Ivoire entre 1894 et 1929. À sa mort en 1929, il s'affirmait comme l'un des acteurs majeurs de l'introduction de l'islam à Grand Bassam et surtout de la propagation de la *tijaniyya* dans plusieurs autres localités du sud forestier de la Côte d'Ivoire.

Quelle fut son rôle dans la diffusion de l'islam à Grand Bassam et dans d'autres localités de la Basse-côte ?

L'objectif de cette étude est de montrer qu'entre la fin du XIXe siècle et 1929, El Hadj Abdoulaye Dieng, un guide religieux sénégalais, contribua à l'islamisation de Grand Bassam

et d'autres localités du sud forestier de la Côte d'Ivoire. Pour conduire cette réflexion, nous avons utilisé des sources écrites et des sources orales. Les sources écrites nous ont fourni une masse importante d'informations sur la position stratégique de la localité de Grand Bassam pour l'écoulement des produits des grands axes commerciaux de l'hinterland, la prédominance des Sénégalais dans la communauté musulmane de Grand Bassam. Les sources orales portent sur les circonstances de l'installation d'El Hadj Abdoulaye Dieng à Grand Bassam, ses actions en faveur de l'organisation de la *Umma*<sup>7</sup> de cette localité et la diffusion de la *tijaniyya* dans d'autres localités du sud forestier de la Côte d'Ivoire. Le croisement des sources écrites et des sources orales permet d'attester que Grand Bassam abritait de nombreux musulmans. El Hadj Abdoulaye Dieng, un *tijan* de la *malickiyya* et guide religieux de renom, joua un rôle important dans l'islamisation de cette localité et de certains centres de la Côte d'Ivoire méridionale. Les résultats de la présente étude sont restitués à travers un plan à trois parties. La première est consacrée aux mobiles de l'installation d'El Hadj Abdoulaye Dieng à Grand Bassam. La deuxième porte sur son rôle dans l'islamisation de cette localité. La troisième aborde ses actions en faveur de la diffusion de l'islam dans d'autres localités de la Côte d'Ivoire méridionale.

### 1. Les mobiles de l'installation d'El Hadj Abdoulaye Dieng à Grand Bassam

Les mobiles de l'installation d'El Hadj Abdoulaye Dieng à Bassam en 1894 consistent en la thèse de l'exil et des motivations commerciales.

#### 1.1. La thèse de l'exil

Dans un contexte marqué par des résistances de certaines autorités religieuses musulmanes à la présence coloniale au Sénégal, des guides religieux furent contraintes à l'exil pour échapper à l'emprisonnement. Sylvie Bredeloupe rapporte le témoignage du fils aîné d'El Hadj Abdoulaye Dieng sur les conditions du départ de son père pour Ghana puis la Côte d'Ivoire à la fin du XIXe siècle. En effet, dit-il, en 1894, « alors qu'il rentrait de la Mecque, il fut accusé de propagande religieuse et interdit de séjour au Sénégal » (Bredeloupe, 1995, p.

15). Si l'on en croit donc le fils aîné du guide religieux de Grand Bassam, les activités religieuses jugées subversives par le colonisateur français, seraient donc à la base du refuge de son père d'abord au Ghana puis en Côte d'Ivoire à la fin du XIXe siècle.

<sup>1</sup> ANCI 1EE 123 (3) : Côte d'Ivoire. Cercle de Grand-Bassam. Rapports sur l'état d'esprit des populations indigènes.

<sup>2</sup> Dieng Abiba, entretien réalisé le 15 juin 2022 à Grand Bassam.

<sup>3</sup> Cellule de retraite, maison de formation religieuse et mystique dirigée par un guide spirituel.

<sup>4</sup> Récitations constituées de versets du Coran, de noms de Dieux et de prières spéciales, spécifiques, à chaque confrérie, récitée à des moments précis de la journée par les adeptes.

<sup>5</sup> Un adepte de la *tijaniyya* créée vers 1765 en Algérie par Abdoul Abbas Ahmed Ibn Mohamed Al Mokhtar-AtTidjani

<sup>6</sup> Membre de la hiérarchie confrérique autorisé à conférer le *wird* aux nouveaux adeptes.

<sup>7</sup> La communauté des croyants.

Mais il nous semble inutile de rappeler que cette affirmation ne paraît point sûre. En effet, disciple d'El Hadj Malick Sy, El Hadj Abdoulaye Dieng ne pouvait que se conformer à

l'attitude de son maître face à l'occupant français. Fidèle à une tradition du Prophète qui enseignait la modération en toutes choses (Mbaye, 1978, p.335), El Hadj Malick Sy avait choisi de ne pas s'opposer ouvertement à la présence coloniale française au Sénégal pour ne pas être contraint à l'exil. Il était conscient que les Sénégalais n'étaient pas en mesure en l'état actuel des choses, d'engager une lutte armée contre le colonisateur français et de la remporter. Ainsi par réalisme, il choisit de coopérer avec l'occupant français<sup>8</sup>. Cette saine appréciation des choses qui « (...) découlait plutôt d'un réalisme hautement stratégique » (Dramé, 2011, p.41), lui permit d'échapper à la répression coloniale française qui s'était abattue par exemple, sur Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké<sup>9</sup> qui fut déporté au Gabon en 1895 puis en Mauritanie en 1903. D'ailleurs, les autorités coloniales françaises l'invitèrent souvent à certaines manifestations pour se servir de son influence (Sambe, 1979, p.123). Evidemment cette attitude de pacifisme d'El Hadj Malick Sy ne pouvait que susciter des supputations au niveau de certains de ses détracteurs qui ne tardèrent pas à l'assimiler à un traître qui avait vendu son âme et son corps au diable. Qu'à cela ne tienne, El Hadj Malick Sy continua sa politique de collaboration avec les autorités coloniales et put ainsi déployer sans tracasseries « (...) une pédagogie dynamique par l'implantation dans et hors du territoire du Sénégal des centres d'éducation, véritables pôles de vivification de l'islam » (Wade, 2010, p. 123). Il est donc improbable qu'El Hadj Abdoulaye Dieng ait une attitude autre que celle de son maître face aux autorités coloniales françaises du Sénégal et qui expliquerait son exil en Côte d'Ivoire en 1894. D'ailleurs pendant son séjour à Grand Bassam, l'administration coloniale le trouvait exemplaire et sympathique. Elle affirmait : « El Hadj Abdoulaye le "prieur" de Bassam continue sa vie calme, de plus en plus éteinte, au milieu de quelques rares talibés (...) »<sup>10</sup>. Nous pouvons donc déduire que le départ d'El Hadj Abdoulaye Dieng du Sénégal ne peut aucunement s'expliquer par des mobiles politiques mais plutôt commerciaux.

### **1.2. Les motivations commerciales**

« El Hadj Abdoulaye Dieng a toujours considéré le commerce comme une activité compatible avec la pratique de l'islam. Avant même de quitter le Sénégal il était commerçant. Ses activités commerciales s'étendaient sur le Nigéria, la Gold-Coast et la Côte d'Ivoire. Un de ses disciples, Amadou Fouta, basé à Accra, se chargeait de convoier les marchandises à Grand Bassam. L'extension des activités commerciales à Grand Bassam, lui rapporta assez d'argent et le décida à venir s'y établir définitivement »<sup>11</sup>.

Il ressort de ce texte que l'installation d'El Hadj Abdoulaye Dieng à Grand Bassam, s'explique par sa volonté d'y étendre ses activités commerciales. En effet, les échanges commerciaux étaient florissants sur le littoral nigérian à la fin du XIXe siècle. Le guide religieux sénégalais s'installa à Lagos pour y mener ses activités commerciales entre cette localité et Accra. Il put ainsi bâtir un empire commercial entre Lagos et Accra et fit fortune. Il choisit finalement de se fixer à Accra de manière permanente où se trouvait Amadou Fouta, son répondant commercial. Il y ouvrit un nouveau courant commercial en direction de la jeune colonie de Côte d'Ivoire où le colonisateur français encourageait l'installation de nombreux commerçants originaires du Sénégal « (...) qui s'étaient vu éliminés du commerce sur leur propre territoire (...) pour y bénéficier des conditions de travail que le système colonial leur avait confisquées au Sénégal » (Zié & Vrih, 1992, p. 241).

En 1894, El Hadj Abdoulaye Dieng s'installa définitivement dans la localité de Grand Bassam au quartier-France dont la position était stratégique pour l'écoulement des produits des grands axes commerciaux de l'hinterland. En effet, cette localité était « (...) devenue le débouché naturel de tous les produits apportés par le rail de Bouaké-Dimbokro-Agboville ainsi que les points d'intermédiaires sur la lagune Ebrié et le fleuve Comoé »<sup>11</sup>. Il parcourait ainsi « la région de Grand Bassam, notamment, les localités d'Aboisso et d'Assinie à la recherche de colas, d'huile de palme pour le compte des maisons de commerce françaises et recevait en contrepartie, des produits importés comme les étoffes, les fusils, les perles qu'il y écoulait »<sup>12</sup>. Vers 1902, il créa un relais commercial à Tabou avec Ibra Ly et un autre à Dimbokro avec son petit frère Amédine Dieng qui déménagea par la suite au comptoir d'Abidjan, précisément celui de Cocody. Outre les activités commerciales, El Hadj

Abdoulaye Dieng entreprit des actions pour introduire et consolider l'islam à Grand Bassam.

---

<sup>8</sup> Sur cette question on pourra se référer aux contributions suivantes ; Christian Coulon, *Le Marabout et le Prince : islam et pouvoir au Sénégal*, Paris, 1981 ; Abdoulaye Bara-Diop, *La société wolof, Tradition et changement*, Paris, 1981.

<sup>9</sup> Le fondateur de la Mouridiyya.

<sup>10</sup> ANCI 124 (4) : Côte d'Ivoire, cercle de Grand-Bassam. Rapports trimestriels (1921-1924). <sup>11</sup> Dieng Abiba, entretien réalisé le 15 juin 2022 à Grand Bassam.

<sup>11</sup> ANCI 1EE 2(9) 7V-43-25, Côte d'Ivoire. Cercle de Grand Bassam, rapports trimestriels (1921-1924).

<sup>12</sup> Dieng Abdoulaye, entretien réalisé le 22 juin 2022 à Bingerville

## 2. El Hadj Abdoulaye Dieng et l'islamisation de Grand Bassam

El Hadj Abdoulaye Dieng se révèle comme le promoteur de la *tijaniyya malickiyya* à Grand Bassam et la principale autorité religieuse musulmane de cette localité.

### 2.1. Le principal promoteur de la *tijaniyya malickiyya*

Dès 1900, El Hadj Abdoulaye Dieng fut le premier guide religieux à implanter la branche *tijane* d'El Hadj Malick Sy en Côte d'Ivoire. Mais cette version n'est pas acceptée par certains auteurs dont Bamba Mamadou pour qui, El Hadj Médoune Cissé serait le premier à introduire la *tijaniyya* en Côte d'Ivoire en 1922 (Bamba, 2008, p.92). Cette information ne saurait être retenue, car la date que cet auteur avance est bien postérieure à celle de

l'installation d'El Hadj Abdoulaye Dieng dans la localité de Grand-Bassam. En effet, Médoune Cissé arriva en Côte d'Ivoire en 1904, séjourna au quartier-France chez son hôte El Hadj Abdoulaye Dieng, s'établit à Abidjan vers 1920 où il reçut le *wird* *tijan* deux ans plus tard d'El hadj Malick Sy qu'il connut par le canal d'El Hadj Abdoulaye Dieng. Quant à El Hadj Abdoulaye Dieng, après un séjour en Gold Coast, il se fixa définitivement à Grand Bassam en 1894 et reçut la même année le *wird* du cheikh Mohamed Al-Arabi de Fèz (Marty,

1922, p. 28). Parallèlement, pour répandre son ordre confrérique en Afrique de l'ouest, Malick Sy choisit d'installer « (...) ses anciens étudiants, dans les localités très loin de Tivaouane soit avec le titre de maître d'école ou celui de *muqqadam* » (Mbaye, 1978, p.335). Avec des missionnaires, ils visitaient annuellement leurs coreligionnaires de la *tijaniyya* de Grand Bassam. Lors de ces *ziaras*<sup>13</sup>, ils « font quelques quêtes soit pour la *zaouia* de Tivaouane, soit pour la métropole de Fez (...), enseignent le Coran, donnent des consultations juridiques ou théologiques et distribuent des affiliations de la *tijaniyya* » (Marty, 1922, p.28).

C'est donc au cours d'une de ces visites, à défaut d'avoir un de ses talibés installé à Grand Bassam, qu'El Hadj Malick Sy transmet le *wird* *tijan* à El Hadj Abdoulaye Dieng et fit de lui son *moqqadem*. Il fut donc le premier à introduire la *tijaniyya malickiyya* à Grand Bassam aidé d'autres adeptes qu'étaient Lamine Touré, M'Backé N'Diaye, Mademba Guèye, Abdou Basse et Samba Thierno<sup>14</sup>. Il ne tarda pas à avoir de nombreux disciples en Côte d'Ivoire comme le note si bien P. Marty (1922, p.57) :

« Ali, Haoussa de Sokoto (...) tidiani que par Assamatou (Asmah), Haoussa de Bouaké, se rattache à l'almamy de Bassam, Al Hadj Abdoulaye. Mohammadou Choar, de Bornou né vers 1870 tidiani de l'obédience de l'almamy de Bassam. Ibrahim Sidibé fut élève et disciple d'Al Hadj Ahmad Dieng, frère d'El Hadj Abdoulaye Dieng. (...) Karamoko Assamatou (Haoussa), *tijane* de Tiassalé reçut le *wird* des mains d'El Hadj Abdoulaye Dieng ».

El Hadj Abdoulaye Dieng et ses fidèles, sillonnaient les quartiers de Grand Bassam pour recruter de nouveaux adeptes. Des veillées, des récitation et des chants liturgiques étaient organisées au quartier-France pour diffuser la *tariqa*<sup>16</sup>*tijan*. En plus, des liens d'entraide et de solidarité existaient entre les *tijan* et contribuèrent à attirer d'avantage d'adeptes. Pour l'administration coloniale, El Hadj Abdoulaye Dieng était une personnalité musulmane instruite<sup>15</sup>, la première autorité religieuse « dans la société islamique de Grand Bassam » (Marty, 1922, p.28).

### 2.2. La principale autorité religieuse musulmane de Grand Bassam

La communauté musulmane de Grand Bassam était hétéroclite. Elle comprenait des ressortissants des colonies du Sénégal, du Soudan français, du nord de la colonie de la Côte d'Ivoire. El Hadj Abdoulaye Dieng, entreprit des actions pour l'organiser. En 1894, il créa la première école coranique de Grand Bassam (Marty, 1922, p.28). Il y enseignait le Coran aux enfants des musulmans du quartier-France. En l'absence d'une mosquée, son domicile servait de cadre de concertation et de prières pour la communauté musulmane. En 1913, sur ses instructions, Mademba Gueye, le porte-parole de la communauté musulmane de Grand Bassam forte de 300 membres, adressa une demande au gouverneur dans laquelle il sollicita l'autorisation de la construction d'une mosquée<sup>16</sup>. Face aux refus des autorités coloniales, la communauté musulmane dut se contenter « d'un maqam, simple lieu de prières, petit à fer à cheval sablonneux entouré de piquets, de caisses, de cailloux, et rappelant les oratoires du même genre du Sénégal » (Marty, 1922, p.27) où El Hadj Abdoulaye Dieng officiait comme imam. En 1916, l'administration coloniale répondit finalement favorablement à la demande de construction de la mosquée formulée trois ans plus tôt. Mais ce n'est qu'en 1918 que la construction de cet édifice religieux fut achevée. El Hadj Abdoulaye Dieng en devint l'imam principal avec pour principaux collaborateurs, El Hadj Yacouba N'diaye, Moussa Diop et Lamine Touré (Marty, 1922, pp.28-29).

El Hadj Abdoulaye Dieng engagea également la structuration de l'imamat de la mosquée de Grand Bassam dont il était l'imam principal<sup>17</sup>. En raison de son âge avancé, il prit les dispositions pour la mettre à l'abri des crises de succession au niveau de l'imamat. Il envoya Amadou Dieng, son fils aîné, au Sénégal pour approfondir ses études islamiques. Ce dernier

<sup>13</sup> Visites pieuses rendues à un homme saint ou à un lieu saint.

<sup>14</sup> Archives privées de la famille d'El Hadj Abdoulaye Dieng, consultées le 23 juin 2022 à Bingerville chez Dieng Abdoulaye, petit-fils d'El Hadj Dieng Abdoulaye. <sup>16</sup> « Voie » soufie, confrérie musulmane.

<sup>15</sup> El Hadj Abdoulaye Dieng incarnait aux yeux de l'administration coloniale une personnalité musulmane instruite. C'est pourquoi, il fut nommé comme assesseur au tribunal de Grand-Bassam.

<sup>16</sup> ANCI 3EE 4 (1) IV-44-6 : Correspondance relative à la construction d'une mosquée, 1913-1916.

<sup>17</sup> Archives privées de la famille d'El Hadj Abdoulaye Dieng, consulté à Grand-Bassam, le 23 juin 2022.



en revint après deux ans de formation et devint l'imam-adjoint de la mosquée. En raison de l'état de santé précaire de son père, il fut désigné par la suite, imam intérimaire et guide spirituel de la communauté musulmane du quartier-France. Samba Tierno l'un des compagnons de son père, venait juste après lui comme troisième et était chargé de veiller à l'encadrement islamique des fidèles.

Comme son maître El Hadj Malick Sy, El Hadj Abdoulaye Dieng était un homme charismatique et mystique respecté par les fidèles musulmans de Grand Bassam et de la Basse côte. Son caractère mystique était symbolisé par l'existence d'un puits sacré qu'il fit creuser en 1900 dans l'enceinte de la mosquée du quartier-France. Les puits sacrés sont une

caractéristique de l'islam confrérique. Le grand magal de Touba au Sénégal par exemple, est révélateur de leur importance dans l'islam confrérique. En effet, au nombre des pratiques et rites que chaque pèlerin doit accomplir, figure entre autres, la consommation de l'eau bénite des puits sacrés de la ville de Touba « (...) en vue d'une imprégnation par le sacré (...) au regard des promesses de rédemption et de purification liés à la captation du sacré (baraka)» (Bava et al, 2001, p.416).

**Photo n° 1:** Le puits sacré de la mosquée du quartier-France



OUATTARA Diakaridja, le 08 juillet 2022.

L'eau du puits sacré dans la cour de la mosquée du quartier-France n'a jamais tari et aurait selon des vertus thérapeutiques et spirituelles<sup>18</sup>. Des fidèles musulmans la consommeraient en formulant des vœux pour par exemple, la réussite de leurs activités économiques ou pour guérir d'un mal qu'ils traînent en dépit des consultations médicales<sup>19</sup>.

El Hadj Abdoulaye Dieng réglait également les problèmes que rencontraient les musulmans de Grand Bassam pour leur éviter des ennuis judiciaires avec l'administration

coloniale<sup>20</sup>. En 1927 par exemple, un riche commerçant sénégalais eut maille à partir avec l'administration coloniale pour la commercialisation de boissons alcoolisées sans autorisation. Pour lui éviter des ennuis judiciaires, El Hadj Dieng lui demanda de convoier toutes les bouteilles d'alcool dans sa cour. Il s'en suivit quelques instants plus tard, une forte pluie qui enfouilla toutes les bouteilles. L'agent colonial chargé de la répression de la commercialisation des boissons alcoolisées, arriva dans la cour d'El Hadj Abdoulaye Dieng et ne trouva rien. Le commerçant échappa ainsi à toute sanction. El Hadj Abdoulaye Dieng entreprit également des actions en faveur de la propagation de l'islam dans des localités de la Côte d'Ivoire méridionale.

<sup>18</sup> Dieng Abdoulaye, entretien réalisé le 22 juin 2022 à Bingerville. Ce puits sacré est encore l'objet de pèlerinages de fidèles de Grand Bassam et d'autres régions de la Côte d'Ivoire.

<sup>19</sup> Dieng Ibrahim, entretien réalisé à Grand-Bassam, le 18 juin 2022. Par ailleurs, des autochtones de la région de Grand Bassam quoique n'étant pas des musulmans, en consommeraient pour se protéger contre des pratiques maléfiques comme la sorcellerie.

<sup>20</sup> Dieng Abdoulaye, entretien réalisé le 22 juin 2022 à Bingerville.

### 3. El Hadj Abdoulaye Dieng et la diffusion de l'islam dans d'autres localités de la Côte d'Ivoire méridionale

Les actions d'El Hadj Abdoulaye Dieng en faveur de la diffusion de l'islam dans d'autres localités du sud forestier de la Côte d'Ivoire, ont consisté en l'organisation de la *Umma* et de la propagation de la *tijaniyya*.

#### 3.1. Des initiatives d'organisation de la *umma* d'Aboisso et d'Abidjan

El Hadj Abdoulaye Dieng était très écouté et respecté dans la région de Grand Bassam et dans la Basse côte. Il profita de la pénétration coloniale pour implanter l'islam dans des localités du sud forestier de la Côte d'Ivoire en créant des mosquées dans des localités du sud et y affecta des imams pour enseigner et encadrer les fidèles. À Aboisso, « en posant les jalons de l'islamisation dans le pays Agni-Sanwi, il sut créer autour de lui une symbiose entre musulmans et autochtones et y créa une mosquée en 1925. Sous son impulsion, son compatriote Samba Guèye devint le porte-parole de la communauté musulmane de cette localité. La réputation dont jouissait El Hadj Abdoulaye Dieng, permit aux musulmans de la région d'Aboisso de s'intégrer facilement dans la société. Ils purent ainsi disposer de portions de terre pour pratiquer l'agriculture et s'adonner au commerce<sup>21</sup>. L'influence d'El Hadj Abdoulaye Dieng s'étendit également à la ville d'Abidjan, précisément à Treichville.

« Le premier imam d'Abidjan était un Ouolof nommé Médoune Faye qui repartit à Dakar au bout de quelques années. A cette époque se trouvait à Grand-Bassam, une communauté islamique plus ancienne que celle d'Abidjan dont l'imam Abdoulaye Dieng, personnalité sénégalaise originaire de Matam était écoutée. (...) Ce dernier demanda à Souley Sall Bome Mahamadou, un Toucouleur tijane qui parlait et écrivait l'arabe assez couramment de diriger la prière à la mosquée d'Abidjan à la suite du départ de Médoune Faye. Il refusa d'abord la proposition qui lui avait été faite car il ne pouvait, étant célibataire, assurer la direction de la prière. Il reçut alors d'Abdoulaye Dieng, sa nièce en mariage et devint ainsi l'imam » (Delval, 1983, p.5).

Médoune Faye qui jusque-là était l'imam de la mosquée de Treichville, décida de rentrer au Sénégal. Pour éviter que les fidèles n'aient plus de guide spirituel pour officier les prières, El Hadj Abdoulaye Dieng sut convaincre Souley Sall pour devenir le nouvel imam de cette mosquée en lui donnant une de ses nièces en mariage. Il en profita pour implanter à Treichville une section locale de l'Union Sénégalaise de la Côte d'Ivoire créée par les Sénégalais de la région de Grand-Bassam au début des années 1920<sup>22</sup>. Après la délocalisation de la première mosquée à Treichville, El Hadj Dieng initia le projet de la construction d'un nouveau lieu de culte communautaire baptisé « mosquée ouolof ». Pour raffermir les liens entre les musulmans sénégalais, cet édifice religieux changea de nom et devint « mosquée sénégalaise ». Ce lieu culturel servait également de cadre de concertation et de coopération entre les membres de la communauté sénégalaise. El Hadj Abdoulaye Dieng affecta également des talibés dans des localités du sud forestier de la Côte d'Ivoire pour y diffuser la *tijaniyya malickiyya*.

#### 3.2. La diffusion de la *tijaniyya malickiyya* dans des localités du sud forestier de la Côte d'Ivoire

« Lorsque l'audience du cheikh élargit une démultiplication de autorité spirituelle devient nécessaire. Certains disciples reçoivent alors délégation pour le recrutement des adeptes pour initiation de ceux-ci dans la voie et dans des mesures variables pour conférer leur tour cette même délégation autres. Ce délégué est appelé moqaddem Il peut se créer ainsi partir du cheikh et de son centre confrérique *zâwiya*) des *zâwiya* secondaires dont le rattachement la *zâwiya*-mère varie selon les *tariqa* et leurs dérivations (...) » (Hamès, 1983, p. 76).

Ce texte porte sur l'organisation et le fonctionnement interne des *tariqa*. Au fur et à mesure que l'audience du fondateur d'une branche confrérique devenait importante, il se choisit des représentants appelés des *moqqadam* autorisés à conférer à leur tour le *wird* aux nouveaux adeptes. El Hadj Abdoulaye Dieng forma des talibés et les affecta dans le sud forestier de la Côte d'Ivoire pour y propager la *tijaniyya malickiyya*. Il investit Ibra Ly et le nomma *moqqadem* de la confrérie *tijane* à Tabou en 1928<sup>25</sup>. Il maîtrisait l'écriture de langue arabe et les versets coraniques et fut un excellent talibé. Il s'appropriait cet espace en appliquant les recommandations de son guide spirituel et y créa une *zawiyya* qui devint un lieu d'éducation spirituelle dans le sud-ouest. Ce siège local de la *tijaniyya* assura les fonctions sociales qui conféraient à cet ordre confrérique un rôle important dans l'islamisation de Tabou. Karamoko Assamatou, un Haoussa de Sokoto, fut nommé *moqqadem tijan* à Tiassalé (Marty, 1922, p.57). Jusqu'en 1927, El Hadj Seydi Ababakar, le fils d'El Hadj

Malick Sy, se visitait les *zawiyas* des différentes localités dans le but de perpétuer l'œuvre spirituelle de son père et celle d'El Hadj Abdoulaye Dieng.

L'influence spirituelle d'El Hadj Abdoulaye Dieng s'étendit également à Aboisso. En posant les jalons de l'islamisation dans le pays Agni-Sanwi, il sut créer autour de lui une symbiose entre musulmans et autochtones. Il y construisit la première mosquée en 1912 (Marty, 1922, p.56) et fit de son compatriote Samba Guèye, son représentant au sein de la communauté musulmane de cette localité. La réputation dont jouissait le guide religieux de Grand Bassam, permit aux

<sup>21</sup> Dieng Abdoulaye, entretien réalisé le 22 juin 2022 à Bingerville.

<sup>22</sup> Archives privés de la famille d'El Hadj Abdoulaye Dieng, consulté à Grand-Bassam, le 23 juin 2022.

L'objectif de cette structure était de renforcer les relations entre les Sénégalais du territoire ivoirien. <sup>25</sup> Dieng Abdoulaye, entretien réalisé le 22 juin 2022 à Bingerville.

musulmans d'Aboisso de s'intégrer facilement dans la société. Ils purent ainsi disposer de portions de terre pour pratiquer l'agriculture et s'adonner au commerce<sup>23</sup>.

### Conclusion

Grand Bassam devint la capitale administrative de la colonie de Côte d'Ivoire en 1893. Sa position stratégique sur le littoral ivoirien favorisa l'installation de nombreuses personnes venues de différents horizons pour des motivations diverses. El Hadj Abdoulaye, l'un des guides religieux sénégalais de renom, s'y installa en 1894 et « rayonne dans les groupements sénégalais de la côte » (Marty, 1922, p.31). Il incarnait aux yeux de l'administration coloniale une personnalité musulmane instruite. Son dévouement spirituel et son charisme lui permirent d'introduire l'islam à Grand Bassam et dans des localités du sud forestier de la Côte d'Ivoire. Mais il ne saurait être considéré comme le seul guide religieux qui ait contribué à l'islamisation de Grand Bassam et de certains centres de la Côte d'Ivoire méridionale. El Hadj Yacouba Ndiaye, la première autorité de la *quadriyya*<sup>24</sup> faisait par exemple, partie des guides religieux de renom de Grand Bassam. Après la mort d'El Hadj Abdoulaye Dieng en 1929, il devint la première autorité musulmane de cette localité. L'on pourrait être tenté de se demander si la *tijaniyya malickiyya* survécut à Grand Bassam et dans le sud de la Côte d'Ivoire à la disparition de son promoteur d'autant plus qu'on y comptait d'autres *turuq*<sup>28</sup>?

### SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES SOURCES Sources orales

Numéro d'ordre	Nom et prénom de l'enquêté	Qualité et fonction de l'enquêté	Date et lieu de l'enquête	Thème de l'enquête	Âge de l'enquêté
01	Dieng Abiba	Musulmane et petite fille d'El Hadj Abdoulaye Dieng	15 juin 2022 à Grand Bassam.	Formation religieuse d'El Hadj Abdoulaye Dieng au Sénégal et ses activités commerciales en Côte d'Ivoire	62 ans
02	Dieng Abdoulaye	Musulman originaire du Sénégal, petit-fils d'El hadj Dieng Abdoulaye	Le 22 juin 2022 à Grand Bassam	-Activités commerciales d'El Hadj Abdoulaye Dieng en Côte d'Ivoire. -Diffusion de la <i>tijaniyya</i> au sud de la Côte d'Ivoire.	58 ans
03	Dieng Ibrahim	Musulman originaire du Sénégal	Le 18 juin 2022 à Bingerville	-Vertus thérapeutiques du puits de la mosquée du quartier-France -Intégration des musulmans dans la société Agni à Aboisso.	65 ans

### SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

<sup>23</sup> Dieng Ibrahim, entretien réalisé à Grand-Bassam, le 18 juin 2022 à Bingerville.

<sup>24</sup> Confrérie musulmane fondée par Abd Al Qader (1077-1166). <sup>28</sup> C'est le pluriel de *tariqa*.

**• Sources écrites**

ANCI 1EE 2(9) 7V-43-25, Côte d'Ivoire. Cercle de Grand Bassam, rapports trimestriels (1921-1924).  
ANCI 3EE 4 (1) IV-44-6 : Correspondance relative à la construction d'une mosquée, 1913-1916.  
ANCI 1EE 123 (3) : Côte d'Ivoire. Cercle de Grand-Bassam. Rapports sur l'état d'esprit des populations indigènes.  
Archives privées de la famille d'El Hadj Abdoulaye Dieng, consultées le 23 juin 2022 à Bingerville chez Dieng Abdoulaye, petit-fils d'El Hadj Dieng Abdoulaye.

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- [1] BAMBA Mamadou, 2008, *La communauté musulmane et les mutations sociales et politiques en Côte d'Ivoire*, Thèse de Doctorat unique en Histoire, Université Félix Houphouët Boigny, 545p.
- [2] BAVA Sophie ; GUEYE Cheikh, 2001, « Le grand magal de Touba: exil prophétique, migration et pèlerinage au sein du mouridisme », in *Social Compass* 48(3), 2001, pp.413-430, <https://hal.ird.fr/ird-02067886>, consulté le 12 juillet 2022.
- [3] BREDELOUPE Sylvie, 1995, « Sénégalais en Côte d'Ivoire, Sénégalais de Côte d'Ivoire » in *Mondes en Développement*, tome 23, n° 91, ORSTOM, Dakar, pp.13-29
- [4] DELVAL Raymond, 1981, *Les musulmans d'Abidjan*, Paris, CHEAM, 104p.
- [5] DRAME Saliou, 2011, *Le musulman sénégalais face à l'appartenance confrérique*, Paris, L'Harmattan, 220p.
- [6] GBAZAH Vrih ; GNATO Zié, 1992, « Les commerçants sénégalais en Côte d'Ivoire, 1880 à 1970 », in Harding HARDING Léonard ; KIPRE Pierre (dir), *Commerce et commerçants en Afrique de l'ouest*, Paris, L'Harmattan, pp.234-271.
- [7] HAMES Constant, 1983, « Cheikh Hamallah ou Qu'est-ce qu'une confrérie islamique (Tariqa) ? » in *Archives de sciences sociales des religions*, n°55/1, pp. 67-83. [http://www.persee.fr/doc/assr\\_0335-5985\\_1983\\_num\\_55\\_1\\_2273](http://www.persee.fr/doc/assr_0335-5985_1983_num_55_1_2273), consulté le 12 août 2022.
- [8] MBAYE Ravane, 1992, *La pensée et l'action d'El hadj Malick Sy, un pôle d'attraction entre la sharia et la tariqa*, thèse de doctorat des lettres et sciences humaines, vol. 2, Paris, 380p.
- [9] MARTY Paul, 1922, *Etudes sur l'islam en Côte d'Ivoire*, Paris, Editions Ernest Leroux, 487p.
- [10] SAMBE Bakary, 2011, *Islam et diplomatie : la politique africaine du Maroc*, Gaithersburg, Phoenix Press International, 286p.
- [11] TRIAUD Jean Louis, 1974, « La question musulmane en Côte d'Ivoire (1893-1939) », in *Revue française d'Outre-Mer*, tome LXI, Paris, Geuthner, pp.542-571.
- [12] WADE Birane, 2010, *L'islam au Sénégal, le poids des confréries ou l'émiettement de l'autorité spirituelle*, Paris, Université Paris-Est, 694p.